

DELIBERATIONS


**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS de SAINT-GALMIER**

SEANCE DU 09 AVRIL 2024


**ADMINISTRATION
GENERALE-FINANCES**

AG - N° 2024 - 07

Nombre de membres :	12
Présents :	7
Procurations	3
Absents :	4
Suffrages exprimés	10

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de ST-GALMIER s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, le Mardi 09 AVRIL 2024

Sous la Présidence de M. Philippe DENIS président du CCAS, et après convocations régulièrement faites par courriel, le 27 mars 2024

ETAIENT PRESENTS : Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, et Mme la Vice-présidente déléguée Edith CONSIGNY, M. Michel FRANCHINI Mesdames Janine RIVOIRE, Jeanine ENSARGUET, et M. Georges CHAPET, M. Patrick MIRABEL membres nommés et représentant la société civile.

ABSENTS AVEC EXCUSES : Marie-Claire MOUCHEL a donné son pouvoir à Mme Janine RIVOIRE

Mme Aurélie DESBREE a donné son pouvoir à MME la Vice Président Christine PALLEY, Arlette CHABANNE a donné son pouvoir à Mme CONSIGNY, Mme Céline BENNICI.

OBJET DE DELIBERATION :
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le conseil d'administration réuni sous la Vice-présidence de Mme Christine PALLEY délibérant sur le compte administratif 2023, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice concerné :

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés	-	22 833,18	-	1 498,53	-	24 331,71
Opérations de l'exercice	49 038,03	45 928,48	-	0,00	49 038,03	45 928,48
TOTAUX	49 038,03	68 761,66	0,00	1 498,53	49 038,03	68 761,66
Résultats de clôture	-	19 723,63	-	1 498,53	-	21 222,16
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	-	-	-	-	-	-
RESULTATS DEFINITIFS	-	19 723,63	-	1 498,53	-	21 222,16

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 12/04/2024

Le Président,

Secrétaire de Séance

Philippe DENIS

Christine PALLEY

Transmis à la SP de Montbrison
Le

Cachet SP du